

# CATALOGUE DES FORMATIONS

2026



L'Atelier  
**Trans**formation  
CRÉATIF & INCLUSIF





---

# 1 EDITO

PAGE 03



---

# 2 QUI SOMMES-NOUS ?

PRÉSENTATION  
ILS ONT VECU NOS FORMATIONS

PAGES 04 À 06



---

# 3 NOS FORMATIONS

POUR VOUS INSCRIRE  
SOMMAIRE DES FORMATIONS  
FICHES FORMATIONS PAR THEMATIQUE

PAGES 07 A 30



---

# 4 MEMO CONTACT ET NOTES

PAGE 31



---

# 5 CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PAGES 33 A 35

# ÉDITO

## Transformons-Nous !!

Cette phrase résume toute l'énergie créatrice qui a conduit à l'émergence de notre organisme de formation il y a 3 ans.

Depuis de nombreuses années le Centre Ressource Trisomie 21 Nouvelle Aquitaine a profondément changé son approche pour soutenir les projets de vie des personnes en situation de handicap.

La question de l'autodétermination a longtemps guidé notre travail mais faisant le constat que l'autodétermination seule ne suffisait pas, il a été nécessaire de travailler différemment en montant en compétences dans la conduite de projet, en prenant en compte la coopération équitable des parties prenantes, en développant l'accessibilisation de l'environnement.

Tout naturellement, ces compétences ont fait l'objet d'un transfert et ont permis de modéliser nombre de formations.

Ces formations, proposées dans ce catalogue, ainsi que celles que nous construirons ensemble, au regard de vos besoins, permettront d'œuvrer dans la transformation de votre organisation, de vos pratiques, mais aussi de l'environnement pour faciliter le vivre ensemble.

**CHRISTOPHE LECUYER,**

Responsable du Pôle Innovation  
du Centre Ressource Régional Trisomie 21 Nouvelle Aquitaine



L'Atelier Transformation est le nom de l'organisme de formation, créé en 2022, par Trisomie 21 Nouvelle Aquitaine. Cet Atelier a pour volonté de soutenir les choix de vie et l'effectivité des droits dans une société inclusive. Il s'agit donc de concevoir les articulations entre l'autodétermination et la coopération au bénéfice de chaque partenaire des projets. Cet Atelier fournit un catalogue de formations inédites, ouvertes à tous : que vous soyez personne en situation de handicap, parent, aidant, professionnel du secteur médico-social ou d'un autre secteur, ces formations peuvent vous intéresser. L'objectif de ces formations est de prioriser et de développer tout domaine qui touche à l'accomplissement optimum du parcours de la personne en situation de handicap. En vertu du principe du triple partenariat, porté par Trisomie 21 Nouvelle Aquitaine, il est à noter que certaines formations peuvent être animées par des personnes en situation de handicap. A souligner également que des formations « personnalisées » peuvent être proposées. Grâce aux formations proposées par notre catalogue, transformons la société dès aujourd'hui pour qu'elle permette demain à toute personne en situation de handicap d'y trouver la place qu'elle désire...

**DANIEL GUIPET**

Président

de l'Association Trisomie 21 Nouvelle Aquitaine



# QUI SOMMES -NOUS ?

## PRÉSENTATION

La mission de notre Organisme de Formation est d'accompagner la transformation de l'offre médico-sociale et le développement d'une société inclusive.

Nous nous inscrivons dans le projet politique de l'association Trisomie 21 Nouvelle Aquitaine qui consiste à favoriser l'accessibilité des personnes ayant un trouble du développement intellectuel, accompagner la transformation des pratiques professionnelles au sein des organisations.

## NOS ENGAGEMENTS

- **Des propositions sur mesure :**  
Une attention portée sur vos attentes et besoins pour construire des formations personnalisées
- **Des formations opérationnelles**
- **Une volonté de traduire des concepts pour les rendre utilisables au quotidien**
- **Des acteurs de terrain :**

Nos formateurs issus du terrain ont des expertises d'usage et/ou professionnelles

## NOS DOMAINES D'EXPERTISE



## NOTRE CERTIFICATION



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualifiée a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

## NOUS NOUS ADRESSONS À TOUS

Personnes en situation de handicap  
Parents ou proches aidants  
Etablissements du secteur public  
Etablissements du secteur privé  
Professionnels du secteur médico-social ou de tout autre secteur



[LIEN VERS LE SITE](#)

# ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE !

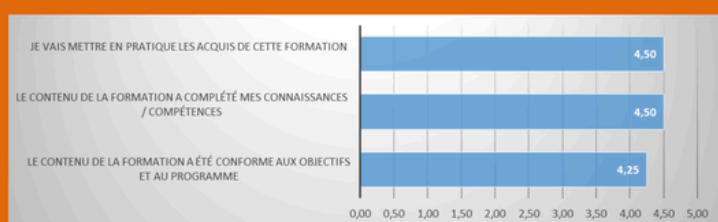
## LES ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES ET CLIENTS



# ILS ONT VECU NOS FORMATIONS : LEURS AVIS

## Les taux de satisfaction

Formation "Adapter son accompagnement et sa posture auprès des personnes avec TDI vieillissantes" John Bost, 2024



Satisfaction globale : 8,25/10

## L'impact de la formation

Formation "Développer de nouvelles pratiques de coopération au service du projet de la personne" UGECAM, 2024



Une formation enrichissante qui va me permettre d'évoluer dans mes pratiques professionnelles pour le bien du bénéficiaire.

Une formation à proposer à tous.

**La formation a complété les connaissances/compétences**

**L'évaluation moyenne est de 4,50 sur 5.**

## Les points forts

Formation "Conduire un projet et exercer sa citoyenneté", CRR Trisomie 21, 2024

“

L'animation très claire, empreinte de délicatesse et simplicité

Une attention portée à tous les participants

L'outil padlet/digipad: un vrai plus en terme de gestion des documents de formation. Outil original et facilement manipulable.

La diversité des supports

La cohérence du plan du module

## Une coanimation plébiscitée

Intervention pour les futurs conseillers en emploi accompagné, coanimée par 2 formateurs apportant chacun son expertise: un comme professionnel de l'insertion et de l'emploi, l'autre parent d'un adulte en situation de handicap FORMAVISION, 2024

“

Super important d'avoir un parent.

Très très bonne intervention.

Intéressant d'avoir le parent pour illustrer la thématique du jour.

**4/4 pour l'animation**

# POUR VOUS INSCRIRE A NOS FORMATIONS

**VISITEZ NOTRE CATALOGUE EN LIGNE\***



\*Sur la formation qui vous intéresse, allez sur l'onglet "nous contacter"

**CONTACTEZ-NOUS DIRECTEMENT**

**06 21 25 32 36**

**ateliertransformation@t21aquitaine.fr**

Nous intervenons en intra, en inter  
en construisant votre formation sur mesure à partir de l'analyse de vos besoins.

# SOMMAIRE DES FORMATIONS

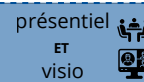


## TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Les clés pour participer à la transformation de l'offre médico-sociale	10
Transformer ses pratiques: entre obligations, convictions et actions concrètes. <i>Faire évoluer sa pratique "terrain" dans le cadre de la transformation de l'offre.</i>	11
Accompagner les personnes dans leur demande sans influencer	13

## ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Bien accueillir les personnes handicapées au sein de son établissement	15
Accessibiliser un parcours de formation et d'insertion professionnelle pour les personnes avec un TDI	16
Rendre les informations claires et accessibles pour tous avec les règles du FALC (Facile à Lire et à Comprendre)	17
Le trouble du développement intellectuel (TDI): Favoriser le développement des compétences et faciliter la relation	18
Trisomie 21 et avancée en âge: comprendre, prévenir, et accompagner	19
Vie Affective Intime et Sexuelle (VAIS): se former à l'animation de l'exposition "Mes Amours" en binôme -professionnel / personne avec un Trouble du Développement Intellectuel (TDI)-	20



## COOPERATION, AUTODETERMINATION, PROJET

Favoriser l'autodétermination des personnes avec un Trouble du Développement Intellectuel (TDI)	23
Développer un projet professionnel par des coopérations plus efficaces	24
De l'accompagnement de la personne à l'accompagnement du projet: méthode, outils et posture professionnelle	25
Faciliteur de Projets et Parcours de Vie (FPPV) : approfondir sa pratique à travers la méthode projet et les évolutions du métier	27
FPPV: Faciliteur de Projets et Parcours de Vie -Certificat de Compétences-	28



le cnam  
Nouvelle-Aquitaine

## FORMATIONS SUR MESURE

29





Nous construisons vos formations et parcours de formation sur mesure à partir de l'analyse de votre besoin.

# **TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**


# LES CLES POUR PARTICIPER A LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE MEDICO-SOCIALE




La "transformation de l'offre" est une notion qui traverse, questionne, mobilise l'ensemble des acteurs du médico-social.

Cette formation propose de comprendre, d'analyser les enjeux de cette évolution, et d'en repérer les orientations stratégiques possibles tant d'un point de vue organisationnel que dans la pratique professionnelle.

<b>PUBLIC*</b>  <ul style="list-style-type: none"><li>• Professionnels</li><li>• Bénévoles</li><li>• Familles et proches aidants</li></ul>	<b>DURÉE**</b>  <p>7.00 heures (1.00 jour)</p>	<b>PRIX</b>  <p>Tarif groupe : sur devis Tarif individuel : 300 €</p>	<b>INTERVENANT</b>  <p>Professionnel du secteur médico-social avec une expertise en matière d'évolution des politiques publiques.</p>
---	---	---	--

\*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

<b>A Bordeaux</b>  <ul style="list-style-type: none"><li>15 janvier 2026</li><li>11 juin 2026</li></ul>	<b>A Agen</b> <ul style="list-style-type: none"><li>23 juin 2026</li></ul>	<b>A Pau</b> <ul style="list-style-type: none"><li>16 mars 2026</li><li>23 septembre 2026</li></ul>	<b>A Limoges</b> <ul style="list-style-type: none"><li>24 novembre 2026</li></ul>
--	---	--	--

<b>PREREQUIS</b>  <p>Aucun</p>	<b>TECHNIQUES PEDAGOGIQUES</b>  <ul style="list-style-type: none"><li>• Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques</li><li>• Etude de cas</li><li>• Travaux en sous-groupes</li></ul>
<b>MODALITES D'EVALUATION</b> 	<ul style="list-style-type: none"><li>• Evaluation des acquis pendant la formation, via un questionnaire</li><li>• Evaluation de la satisfaction « à chaud », lors de la clôture de la formation, via un questionnaire</li></ul>

## OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Contextualiser la notion de "transformation de l'offre" dans l'évolution des politiques sociales du handicap**
  - Les différentes lois
  - Approche par le droit fondamental et la participation
  - Changement de modèle
  - Transversalité des politiques publiques
- **Repérer les enjeux de cette évolution**
  - Les institutions et les acteurs
  - Parcours et accompagnement au projet
- **Identifier des éléments clé pour amorcer une transformation dans son organisation**
  - Analyse d'une expérience de changement de l'offre de service
  - Rôles de chacun, étapes, impacts dans cette transformation



## TRANSFORMER SES PRATIQUES : ENTRE OBLIGATIONS, CONVICTIONS ET ACTIONS CONCRETES

Faire évoluer sa pratique "terrain"  
dans le cadre de la transformation de l'offre.

Le secteur médico-social connaît aujourd'hui de profondes mutations : "transformation de l'offre", "nouvelles logiques d'accompagnement"... Mais quels sont les véritables enjeux de ces changements ? Comment se traduisent-ils concrètement pour les professionnels de terrain ? Sont-ils possibles dans toutes les structures, quels que soient les publics accompagnés ? Cette formation propose un espace de réflexion pour interroger sa posture professionnelle, le fonctionnement de sa structure et la place accordée aux personnes accompagnées dans l'organisation actuelle. Animée par un professionnel ayant lui-même traversé une démarche de transformation de l'offre, elle s'appuie sur des retours d'expérience concrets pour nourrir l'analyse collective et construire, pas à pas, de nouveaux repères professionnels.

<b>PUBLIC*</b> <p>Professionnels de terrain du milieu spécialisé ou du milieu ordinaire en lien avec un public en situation de handicap</p>	<b>DURÉE</b> <p>14.00 heures (2.00 jours)</p>	<b>PRIX</b> <p>Tarif groupe : sur devis Tarif individuel : 500 €</p>	<b>INTERVENANT</b> <p>Professionnel du secteur médico-social ayant vécu une transformation de ses pratiques professionnelles.</p>
---	---	--	---

\*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

<b>A Bordeaux</b> <p>24 février et 18 mars 2026 26 novembre et 9 décembre 2026</p>	<b>A Agen</b> <p>17 septembre et 8 octobre 2026</p>	<b>A Pau</b> <p>25 novembre et 16 décembre 2026</p>	<b>A Limoges</b> <p>18 juin et 2 juillet 2026</p>
---	--	--	--

### PREREQUIS

Aucun



### TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- Débats dirigés
- Analyse de situations
- Témoignage de professionnels, de personnes concernées
- Partage d'outils



### MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation des acquis pendant la formation, via un questionnaire
- Evaluation de la satisfaction « à chaud », lors de la clôture de la formation, via un questionnaire

## OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

voir page suivante



**Faire évoluer sa pratique "terrain"  
dans le cadre de la transformation de l'offre.**

## **OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION**

- **Comprendre les enjeux de transformation des pratiques au regard d'un contexte historique, légal et sociétal**

*(Pourquoi faut-il changer ?)*

- Principes fondateurs des transformations professionnelles
- Evolution de la réglementation en matière de droits des personnes avec un handicap
- Enjeux de cette transformation pour les acteurs et structures
- Notions d'inclusion, de désinstitutionnalisation, de compensation

- **Repérer les éléments facilitant une démarche de transformation des pratiques professionnelles**

*(Sur quoi je peux m'appuyer ?)*

- Approche systémique au sein des organisations: la gouvernance, la ligne managériale, les professionnels de terrain
- Pouvoir d'agir des professionnels, coopération et subsidiarité au cœur des pratiques managériales
- Nouvelles pratiques des professionnels: expérimentation, accompagnement en mode projet, veille, analyse
- Accompagnement de la personne à développer ses compétences pour mener son projet

- **Identifier les freins à la transformation de ses pratiques professionnelles**

*(Sur quoi je peux agir ?)*

- Représentations autour du handicap et du travail social (protection, responsabilités ...)
- Freins institutionnels: logistiques, géographiques, organisationnels
- Situations de handicap complexes
- Représentations des familles /personnes sur le handicap, sur les environnements (institutions, rôle des professionnels, ...), et sur le champ des possibles





- **Développer une démarche de transformation des pratiques professionnelles**

*(Comment je peux agir ?)*


- Ses propres pratiques et celles de l'institution
- Un processus de changement long et progressif, par étape :  
Un changement de posture  
Un changement de pratique autour de la conduite de projet
- Les bénéfices et l'acceptation du changement des pratiques pour les personnes et les professionnels :  
exemples et témoignages

## ACCOMPAGNER LES PERSONNES DANS LEUR DEMANDE SANS INFLUENCER

Comment les demandes exprimées par les publics accompagnés sont-elles entendues et prises en compte dans nos organisations? Sont-elles toujours recevables, réalistes? Comment coopérer avec les personnes pour qu'elles occupent pleinement leur place dans la construction de leur projet? Cette formation propose des outils et des méthodes pour accompagner les personnes dans l'expression de leurs demandes, la réalisation de leur propre évaluation et la formalisation de leur projet, en adoptant une posture professionnelle facilitante.

<b>PUBLIC*</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Professionnels</li> <li>• Bénévoles</li> <li>• Familles et proches aidants</li> </ul>	<b>DURÉE</b>  <p>7.00 heures (1.00 jour)</p>	<b>PRIX</b>  <p>Tarif groupe: sur devis Tarif individuel: 300 €</p>	<b>INTERVENANT</b>  <p>Un(e) Assistant(e) aux Projets et Parcours de vie-Facilitateur</p>
---	---	---	--

\*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

 <p><b>A Bordeaux</b> 5 février 2026</p>	<p><b>A Agen</b> 19 novembre 2026</p>	<p><b>A Limoges</b> 17 mars 2026</p>
--	---	--

### PREREQUIS

Aucun



### TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- Travail sur les représentations
- Débat dirigé
- Partage d'outils



### MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation des acquis pendant la formation, via un questionnaire
- Evaluation de la satisfaction « à chaud », lors de la clôture de la formation, via un questionnaire

## OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

### • Comprendre les enjeux du soutien à la demande

- Contexte législatif
- Notions de demande et d'offre
- Toute demande est-elle entendable ?
- Représentations autour des capacités des personnes en situation de handicap

### • Identifier les points d'appui et de vigilance pour faire émerger la demande

- Conditions favorables d'une coopération : qui fait quoi ? comment on travaille ensemble ?
- Passage d'une posture d'expert à assistant
- Techniques et outils favorisant l'expression des envies et des demandes
- Biais de compréhension de la demande

### • Proposer des outils structurants permettant à la personne d'incarner et de porter son projet

- Soutien de la personne dans la définition d'une stratégie afin qu'elle soit en capacité d'argumenter et de faire entendre son projet
- Livrables au service du projet : l'étude d'opportunité et de faisabilité, la cartographie des acteurs, les outils de formalisation
- Effets sur l'écosystème : une demande plus affirmée et une offre qui se transforme.







# ACCESSIBILITE ET HANDICAP

# BIEN ACCUEILLIR LES PERSONNES HANDICAPÉES AU SEIN DE SON ÉTABLISSEMENT

Au-delà des problèmes de mobilité, discerner les enjeux autour de l'accueil des personnes en situation de handicap est un sujet de plus en plus prégnant qui concerne l'ensemble des professionnels au contact du public.

Par une approche ludique et des mises en situation adaptées au contexte professionnel des apprenants, la formation permet d'acquérir les compétences et bons réflexes nécessaires à l'accueil des publics en situation de handicap de manière générale.

Cette formation permet, pour les établissements recevant du public dont la capacité d'accueil est supérieure à 200 personnes, une mise en conformité avec la Loi (ordonnance n°2014-1090 du 26/09/14 et loi de ratification du 05/08/15).

<b>PUBLIC*</b>  Professionnels en contact physique et/ou téléphonique avec un public en situation de handicap	<b>DURÉE</b>  7.00 heures (1.00 jour)	<b>PRIX</b>  Tarif groupe: sur devis Tarif individuel: 300 €	<b>INTERVENANT</b>  Professionnel du secteur médico-social exerçant auprès de personnes en situation de handicap
---	--	--	--

\*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation



## A Bordeaux

27 janvier 2026

26 mai 2026

24 novembre 2026

### PREREQUIS

Aucun



### TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- Mises en situation
- Apprentissage par le jeu



### MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation des acquis pendant la formation, via un questionnaire
- Evaluation de la satisfaction « à chaud », lors de la clôture de la formation, via un questionnaire

## OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

### • Comprendre les enjeux autour de l'accueil des personnes en situation de handicap au regard d'un contexte historique, légal et sociétal

- Evolution de la place des personnes en situation de handicap dans la société
- Contexte légal relatif à l'obligation de formation des professionnels en contact avec le public et les notions de responsabilités légales et morales
- Représentations autour du handicap et de la personne en situation de handicap
- Leviers mobilisables pour faciliter la prise en compte des droits des personnes et leur accès aux services des établissements publics et privés

### • Développer des pratiques d'accueil adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap

- Différentes formes de handicap
- Bonnes pratiques à mobiliser en situation d'accueil : gestes, techniques, postures et outils
- Rôle de la personne chargée de l'accueil (facilitateur, régulateur, médiateur...)
- Techniques permettant une prise en compte de la situation de chaque personne



# ACCESSIBILISER UN PARCOURS DE FORMATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE POUR LES PERSONNES AVEC UN TDI

En quoi le Trouble du Développement Intellectuel (TDI) impacte-t-il ou non les apprentissages ? Quels supports, techniques, outils pouvons-nous activer pour permettre aux personnes présentant un TDI d'accéder aux savoirs, savoir-faire et savoir-être ? Comment travailler et mobiliser les réseaux d'acteurs qui peuvent être ressources ? Cette formation privilégie les interactions et le partage d'expériences et permet de réfléchir à l'ensemble de ces questions.

<b>PUBLIC*</b> <p>Acteurs de la formation et/ou de l'insertion professionnelle et du médico-social</p>	<b>DURÉE</b> <p>14.00 heures (2.00 jours)</p>	<b>PRIX</b> <p>Tarif groupe: sur devis Tarif individuel: 500 €</p>	<b>INTERVENANT</b> <p>Professionnel du secteur médico-social expérimenté dans l'accessibilisation de la formation professionnelle</p>
--	---	--	---

\*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

<p><b>A Bordeaux</b> 22 et 23 avril 2026</p>	<p><b>A Pau</b> 26 et 27 mai 2026</p>
--	---

**PREREQUIS** **Aucun**

**TECHNIQUES PEDAGOGIQUES**

- Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- Travail sur les représentations
- Partage d'expériences et d'outils

---

**MODALITES D'EVALUATION**

- Evaluation des acquis pendant la formation, via un questionnaire
- Evaluation de la satisfaction « à chaud », lors de la clôture de la formation, via un questionnaire





## OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Identifier les conséquences du TDI dans un parcours de formation et d'insertion professionnelle**
  - Cadre règlementaire : compensation et accessibilisation
  - Différences entre handicap et situation de handicap
  - Représentations autour du handicap
  - Place et rôle de la personne dans le parcours de formation et d'insertion professionnelle
  - Posture du professionnel
- **Développer des moyens d'accessibilisation et de compensation dans un parcours de formation et d'insertion professionnelle**
  - Enjeux autour de l'accessibilisation
  - Outils et moyens permettant l'accessibilité aux savoirs et savoir-faire
  - Techniques pour soutenir le développement des habiletés sociales
- **Créer un réseau avec les acteurs de la formation et de l'insertion professionnelle**
  - Ressources et acteurs mobilisables et leurs rôles
  - Enjeux et leviers d'une coopération équitable avec les acteurs du projet de la personne






# RENDRE LES INFORMATIONS CLAIRES ET ACCESSIBLES POUR TOUS AVEC LES RÈGLES DU FALC (FACILE A LIRE ET A COMPRENDRE)

Rendre l'information accessible, c'est permettre à chacun de participer pleinement à la vie en société, quelle que soit sa situation (handicap, illettrisme, âge...). L'accès à l'information est un enjeu collectif qui concerne tous les acteurs : services publics, entreprises, organismes de formation, associations... Cette formation, coanimée par un professionnel et une personne concernée par le handicap, vous propose une méthode concrète pour rendre vos contenus plus accessibles. Au-delà des aspects techniques, elle vous aidera à adopter une posture qui favorise la co-construction de supports avec et pour les personnes concernées.

<b>PUBLIC*</b>  <ul style="list-style-type: none"><li>• Professionnels</li><li>• Bénévoles</li><li>• Familles et proches aidants</li></ul>	<b>DURÉE</b>  <p>14.00 heures (2.00 jours)</p>	<b>PRIX</b>  <p>Tarif groupe: sur devis Tarif individuel: 500 €</p>	<b>INTERVENANTS</b>  <p>Un professionnel du secteur médico-social et une personne en situation de handicap</p>
---	---	---	---

\*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

<b>A Bordeaux</b>  <ul style="list-style-type: none"><li>25 mars et 29 avril 2026</li><li>16 septembre et 14 octobre 2026</li></ul>	<b>A Agen</b> <ul style="list-style-type: none"><li>11 mars et 22 avril 2026</li></ul>	<b>A Pau</b> <ul style="list-style-type: none"><li>1er avril et 29 avril 2026</li></ul>	<b>A Limoges</b> <ul style="list-style-type: none"><li>9 septembre et 14 octobre 2026</li></ul>
--	---	--	--

<b>PREREQUIS</b>  <p>Aucun</p>	<b>TECHNIQUES PEDAGOGIQUES</b>  <ul style="list-style-type: none"><li>• Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques</li><li>• Etude de cas</li><li>• Mises en situation, travaux en sous-groupes</li></ul>
<b>MODALITES D'EVALUATION</b> 	<ul style="list-style-type: none"><li>• Evaluation des acquis pendant la formation, via un questionnaire</li><li>• Evaluation de la satisfaction « à chaud », lors de la clôture de la formation, via un questionnaire</li></ul>

## OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION





- **Identifier les enjeux de l'accessibilité et du FALC**
  - Contexte législatif
  - Eléments de définition
  - Bénéfices de l'accessibilité : pour qui, pour quoi, comment?
- **Comprendre les règles du FALC**
  - Règles du FALC communes à tous les supports
  - Importance de la participation des personnes concernées dans l'élaboration des supports
- **Construire son propre support en appliquant les règles du FALC**
  - Création de supports à partir de mises en pratique
  - Posture facilitant la co-construction de supports
- **Adapter sa communication orale, vidéo, numérique ou audio pour la rendre accessible**
  - Identification du public cible
  - Techniques de communication
  - Prise en compte du non-verbal
  - Eléments clés d'un support numérique, vidéo ou audio à prendre en compte pour le rendre accessible



# LE TROUBLE DU DEVELOPPEMENT INTELLECTUEL : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET FACILITER LA RELATION

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant comprendre les particularités du Trouble du Développement Intellectuel (TDI), notamment de la Trisomie 21. La formation donne des clés pour faciliter la relation et l'accompagnement des personnes avec un TDI.

En s'appuyant sur le principe de "capabilité" et sur la connaissance des moyens facilitants au quotidien, cette formation favorise le repérage et le développement des compétences de la personne avec TDI.

<b>PUBLIC*</b>  <ul style="list-style-type: none"><li>• Professionnels</li><li>• Bénévoles</li><li>• Familles et proches aidants</li></ul>	<b>DURÉE</b>  <p>7.00 heures (1.00 jour)</p>	<b>PRIX</b>  <p>Tarif groupe : sur devis Tarif individuel : 300 €</p>	<b>INTERVENANT</b>  <p>Un professionnel du médico-social expérimenté dans l'accompagnement des personnes avec TDI</p>
---	---	---	--

\*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

<b>A Bordeaux</b>  <p>12 novembre 2026</p>	<b>A Agen</b> <p>28 avril 2026 15 septembre 2026</p>	<b>A Pau</b> <p>4 février 2026</p>
---	---	---------------------------------------

## PREREQUIS

Aucun

## TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Travail sur les représentations
- Partage d'outils

## MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation des acquis pendant la formation, via un questionnaire
- Evaluation de la satisfaction « à chaud », lors de la clôture de la formation, via un questionnaire

## OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

### • Identifier l'impact des représentations sociales associées au TDI

- A priori, projections et leurs conséquences sur la relation
- Lien entre représentations sur le TDI et conséquences sur le développement des compétences de la personne.
- Évolution de la perception du handicap dans la société /les politiques publiques et impacts sur la participation de la personne

### • Identifier les particularités du TDI et leurs impacts au quotidien

- Particularités du Trouble du Développement Intellectuel
- Impacts sur différents champs de la vie quotidienne et besoins associés

### • Associer les besoins et les moyens favorisant le développement des compétences de la personne

- "Compensations" et "accessibilisation"
- Différents types de guidance et leurs impacts
- Outils et moyens favorisant le développement des compétences





### • Repérer les éléments facilitant la relation, la communication et la participation

- Outils
- Posture



# TRISOMIE 21 ET AVANCÉE EN ÂGE : COMPRENDRE, PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

Les professionnels du secteur médico-social et de l'aide à la personne sont confrontés à l'avancée en âge des personnes avec Trisomie 21. Comment repérer les signes du vieillissement ? Comment les prévenir ? Comment personnaliser l'accompagnement aux particularités de chaque personne ? Quels sont les outils et ressources mobilisables ? Cette formation vise à répondre à l'ensemble de ces questions et à trouver des clés pour adapter sa posture et son accompagnement à partir de l'analyse de cas cliniques.

<b>PUBLIC*</b>  Professionnels du secteur médico-social et d'aide à la personne	<b>DURÉE</b>  7.00 heures (1.00 jour)	<b>PRIX</b>  Tarif groupe : sur devis Tarif individuel : 300 €	<b>INTERVENANTS</b>  Professionnels du médico-social expérimentés dans l'accompagnement avec Trisomie 21
---	--	--	--

\*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation



## A Bordeaux

2 juin 2026

## A Pau

13 octobre 2026

### PREREQUIS

Aucun



### TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- Travail sur les représentations
- Transmission / Partage d'outils
- Analyse de cas cliniques



### MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation des acquis pendant la formation, via un questionnaire
- Evaluation de la satisfaction « à chaud », lors de la clôture de la formation, via un questionnaire

## OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

### • Connaître les spécificités de la Trisomie 21

- Représentations sur la Trisomie 21
- Dimensions cognitives, psychomotrices, émotionnelles ...
- Expression de la douleur et des émotions par les personnes avec Trisomie 21

### • Repérer les signaux liés au vieillissement

- Suivi médical de la personne avec Trisomie 21
- Particularités de l'avancée en âge chez les personnes avec Trisomie 21
- Signes d'un vieillissement normal ou pathologique
- Risques de vieillissement précoce et de pathologies associées

### • Mettre en œuvre des actions préventives pour préserver l'autonomie des personnes

- Besoins liés à la perte d'autonomie
- Enjeux de la prévention
- Conduite à tenir face aux changements de comportement
- Respect des droits de la personne dans le processus de maintien de l'autonomie
- Accessibilisation de l'environnement

### • Adapter sa pratique professionnelle

- Analyse de situations professionnelles et des solutions possibles
- Expérimentation de ressources et d'outils





## SE FORMER À L'ANIMATION DE L'EXPOSITION « MES AMOURS » EN BINÔME

- professionnel / personne avec un Trouble du Développement Intellectuel (TDI)-

Les structures médico-sociales doivent réaliser des actions éducatives autour de la Vie Affective, Intime et Sexuelle (VAIS) dans le respect du cadre réglementaire en vigueur. Cette formation, organisée autour de la mise en place de l'exposition « Mes Amours », est conçue à cette fin et se déroule en deux temps :

- Aider les professionnels à choisir un binôme d'animation (demi-journée en distanciel)
- Préparer le binôme à animer l'exposition « Mes amours » (deux jours en présentiel)

Fruit d'un projet de recherche appliquée<sup>1</sup>, l'exposition « Mes Amours » a été créée avec et pour des personnes présentant un TDI.

Elle utilise des outils variés et concrets (images, vidéos, jeux interactifs...) et permet d'aborder les émotions, les relations, le corps, le consentement et bien d'autres sujets de façon simple et participative. L'objectif est de donner aux personnes concernées des repères clairs pour accéder à une vie affective, intime et sexuelle de qualité, de mieux se protéger et de diminuer les risques sanitaires relatifs à la sexualité.

<p><b>PUBLIC*</b> </p> <p>Professionnels du secteur médico-social et personnes avec TDI</p>	<p><b>DURÉE</b> </p> <p>0.5 jour à distance + 2.00 jours en présentiel</p>	<p><b>PRIX</b> </p> <p>Tarif binôme : 750 €</p>	<p><b>INTERVENANT</b> </p> <p>Professionnel du secteur médico-social expérimenté dans l'animation de l'exposition "Mes Amours" auprès de binômes (professionnel/personne avec TDI)</p>
---	--	---	--

\*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

**Particularité : La première demi-journée concerne exclusivement les professionnels. A l'issue de ce temps de formation, les professionnels doivent constituer un binôme.**

**Les deux journées en présentiel concernent les binômes (professionnels et personnes avec TDI)**

**Cette exposition « Mes Amours » s'adresse à un public de + de 16 ans.**

A Distance ½ journée	A Bordeaux	A Pau	A Limoges
<p></p> <p>29 janvier 2026</p> <p>30 juin 2026</p>	<p>16 et 17 décembre 2026</p>	<p>16 et 17 novembre 2026</p>	<p>27 et 28 mai 2026</p>

### PREREQUIS

Aucun



### TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Apports pratiques et méthodologiques sur l'exposition « Mes Amours »
- Travail sur les représentations
- Mises en situation d'animation de l'exposition « Mes Amours » en binôme



### MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation des acquis pendant la formation, via un questionnaire
- Evaluation de la satisfaction « à chaud », lors de la clôture de la formation, via un questionnaire

## OBJECTIFS ET CONTENU DE LA FORMATION

voir page suivante

<sup>1</sup> Recherche appliquée mise en œuvre par le Laboratoire Education Cultures et Politiques de l'Université de Lyon 2, la Fédération trisomie 21 France, le Centre Ressources Handicaps et Sexualité (CeRHes), le CIUSSS de la Mauricie et du Centre Québec ainsi que le CHU de Saint Étienne.



## **SE FORMER À L'ANIMATION DE L'EXPOSITION « MES AMOURS » EN BINÔME**

**-professionnel /personne avec un Trouble du Développement Intellectuel (TDI)-**

### **OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION**

#### En visio (pour les professionnels) :

- **Identifier les conditions nécessaires et les éléments clés à anticiper pour animer une exposition « Mes amours »**

- Connaissances de base à maîtriser
- Matériel nécessaire
- Ressources du territoire mobilisables
- Organisation en amont et en aval de l'exposition

- **Constituer son binôme pour co-animer l'exposition « Mes Amours »**

- Qualités requises
- Compétences attendues
- Posture des animateurs

#### En présentiel (pour les binômes) :

- **Comprendre les enjeux de l'exposition « Mes Amours »**

- Parler de la VAIS : Comment ? Pourquoi ?
- Intérêt de la pair-aidance
- Adaptation de l'animation aux besoins et au rythme des participants

- **Mettre en pratique l'exposition « Mes Amours »**

- Déroulé de l'exposition
- Enjeux de chaque étape
- Accueil et règles du groupe
- Supports de l'exposition (panneaux, films, ...)
- Evaluation de la journée

- **Adopter une posture d'animateur pendant l'exposition**

- Rôle de chacun dans le binôme
- Autorégulation dans le binôme
- Animation et régulation du groupe
- Techniques de questionnement des participants



# **COOPERATION, AUTODETERMINATION, PROJET**



# FAVORISER L'AUTODETERMINATION DES PERSONNES AVEC UN TROUBLE DU DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL (TDI)

Cette formation permet aux apprenants d'aborder la notion d'autodétermination à travers 3 angles :

- un angle théorique, puisqu'elle s'appuie sur les concepts fondamentaux de l'autodétermination,
- un angle pratique : elle permet de découvrir et de travailler sur des méthodes, postures et outils favorisant le développement de comportements autodéterminés chez la personne accompagnée,
- un angle expérientiel : elle propose un regard croisé sur les situations vécues par des participants.

C'est donc une formation riche en échanges, et en enrichissements mutuels.

<b>PUBLIC*</b> <p>Acteurs en lien avec des personnes avec un Trouble du Développement intellectuel (TDI)</p>	<b>DURÉE</b> <p>14.00 heures (2.00 jours)</p>	<b>PRIX</b> <p>Tarif groupe : sur devis Tarif individuel : 500 €</p>	<b>INTERVENANT</b> <p>Professionnel du secteur médico-social formé à l'autodétermination et doté d'une expérience auprès de personnes avec un TDI</p>
--	---	--	---

\*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

<b>A Bordeaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>23 et 24 juin 2026</li> <li>8 et 9 septembre 2026</li> </ul>	<b>A Agen</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>1er et 2 décembre 2026</li> </ul>
--	---

**PREREQUIS**

Aucun

**TECHNIQUES PEDAGOGIQUES**

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Travail sur les représentations
- Témoignage
- Étude de cas

**MODALITES D'EVALUATION**

- Evaluation des acquis pendant la formation, via un questionnaire
- Evaluation de la satisfaction « à chaud », lors de la clôture de la formation, via un questionnaire

## OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

### • Comprendre le rôle des compétences psychosociales (CPS) dans la démarche d'autodétermination

- Les compétences psychosociales (CPS) : qu'est-ce que c'est ?
- Liens et complémentarité entre compétences psychosociales et autodétermination

### • Comprendre les enjeux de l'autodétermination dans l'accompagnement de personnes présentant un TDI

- Origines et définition du concept
- Fausses croyances et préjugés sur le concept
- Bénéfices de l'autodétermination pour les personnes
- L'autodétermination à toutes les étapes de la vie

### • Connaître les concepts de l'autodétermination et ses composantes

- Composantes de l'autodétermination : l'autonomie, l'autoréalisation, l'empowerment psychologique, l'autorégulation
- Les 3 besoins fondamentaux
- Leviers facilitant l'accompagnement des personnes vers l'autodétermination





### Développer des méthodes et postures favorisant le développement de comportements autodéterminés

- Espace de coopération avec la personne dans la juste proximité
- Posture de l'accompagnateur
- Impacts de la communication sur l'autodétermination
- Lien entre concepts théoriques et situations professionnelles



# DEVELOPPER UN PROJET PROFESSIONNEL PAR DES COOPERATIONS PLUS EFFICIENTES

Vous travaillez dans l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi ? Cette formation vous propose des repères concrets pour accompagner les personnes en situation de handicap en mode projet en mettant l'accent sur la coopération entre les différents acteurs impliqués. Elle alterne apports théoriques, ateliers, mises en situation et échanges autour de situations. La coanimation par un professionnel de terrain et un aidant apporte des regards complémentaires et ancrés dans le vécu. L'objectif : vous outiller pour mieux structurer vos accompagnements, partager les responsabilités et favoriser des dynamiques collectives plus efficaces.

<b>PUBLIC*</b> 	<b>DURÉE</b> 	<b>PRIX</b> 	<b>INTERVENANTS</b> 
Professionnels intervenant dans le cadre de l'insertion professionnelle et/ou le maintien dans l'emploi	7.00 heures (1.00 jour)	Tarif groupe : sur devis Tarif individuel : 300 €	Un professionnel de l'insertion professionnelle et un aidant

\*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation



A Bordeaux

2 juillet 2026

## PREREQUIS

Aucun



## TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- Mises en situation
- Etudes de cas
- Témoignage



## MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation des acquis pendant la formation, via un questionnaire
- Evaluation de la satisfaction « à chaud », lors de la clôture de la formation, via un questionnaire

## OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Déterminer les rôles et les redevabilités de chaque acteur dans un projet d'insertion professionnelle ou de maintien dans l'emploi**
  - Différents rôles autour d'un projet professionnel
  - Formalisation des engagements : Pour quoi faire ? Comment ?
- **Proposer des modalités d'accompagnement permettant une coopération équitable**
  - Définition du système équitable de coopération
  - Expression des attentes et des besoins de chaque acteur du projet
  - Responsabilités de chacun
  - Freins et leviers d'une coopération
- **Définir une organisation permettant le suivi et l'évaluation continue du projet**
  - 4 phases de la méthodologie de projet et livrables associés
  - Jalons du projet



# DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE À L'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET : METHODE, OUTILS ET POSTURE PROFESSIONNELLE

Dans le secteur médico-social, le projet occupe une place centrale dans les pratiques et les organisations. Ce n'est plus la personne seule qui est "au centre", mais son projet. La personne y est pleinement actrice, aux côtés des professionnels, dans une dynamique de coopération et de co-responsabilité.

Cette formation propose de mieux comprendre les enjeux liés aux différents types de projets, d'identifier le rôle de chaque acteur impliqué et de renforcer la coopération autour d'objectifs partagés. À travers une méthodologie structurée et une pédagogie active, les participants expérimentent concrètement les étapes clés d'un projet (de la conception à l'évaluation), avec des repères et des outils transférables. L'objectif : faire du projet un levier collectif au service d'un accompagnement sur-mesure garantissant les choix et les aspirations des personnes en situation de handicap.

<b>PUBLIC*</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Professionnels du secteur social et médico-social,</li> <li>Bénévoles</li> <li>Proches aidants</li> </ul>	<b>DURÉE</b> <p>14.00 heures (2.00 jours)</p>	<b>PRIX</b> <p>Tarif groupe : sur devis Tarif individuel : 500 €</p>	<b>INTERVENANT</b> <p>Professionnel du secteur médico-social ayant une expertise de la méthode projet</p>
---	---	--	---

\*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

<p><b>A Bordeaux</b></p> <p>19 et 20 mai 2026</p> <p>19 et 20 novembre 2026</p>	<p><b>A Agen</b></p> <p>1er et 2 juin 2026</p>	<p><b>A Pau</b></p> <p>1er et 2 décembre 2026</p>	<p><b>A Limoges</b></p> <p>30 septembre et 1er octobre 2026</p>
---	--	---	---

## PREREQUIS

Aucun



### TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- Jeu de rôle et mises en situation autour des étapes du projet : démarche active et participative
- Débat dirigé



### MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation des acquis pendant la formation, via un questionnaire
- Evaluation de la satisfaction « à chaud », lors de la clôture de la formation, via un questionnaire

## OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

voir page suivante



## OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Comprendre la notion de projet et son impact sur l'accompagnement des personnes**
  - Effets d'une approche par les droits : développement du pouvoir d'agir, rééquilibrage entre offre et demande
  - Qu'entend-on par projet?
  - Le projet : notion centrale dans le secteur médico-social : pourquoi?
  - Différents niveaux de projets, similitudes et différences : projet personnalisé, projet de vie, projet associatif, ...
- **Définir les acteurs du projet, leur rôle et leur périmètre d'intervention**
  - Rôles des acteurs dans un projet, à chaque étape : celui qui décide, celui qui accompagne la prise de décision, celui qui réalise les actions du projet
  - Engagements et responsabilités de chacun autour du projet
- **Appliquer une méthodologie pour accompagner la personne à chaque étape du projet**
  - Conception du projet : la finalité, l'étude d'opportunité et de faisabilité du projet, le choix d'une solution, l'organisation
  - Planification: coconstruire des objectifs opérationnels, organiser le suivi du projet
  - Suivi du projet avec la personne : les jalons, les réajustements
  - Bilan du projet : pour quoi faire, à quel moment, avec qui ?
- **Etablir une coopération équitable entre les acteurs du projet**
  - Pourquoi parler de coopération : définition et effets recherchés
  - Freins à la coopération
  - Stratégies facilitant la coopération à chaque étape du projet : posture, expression des attentes, besoins et engagements de chacun



# FACILITEUR DE PROJETS ET PARCOURS DE VIE : APPROFONDIR SA PRATIQUE A TRAVERS LA METHODE PROJET ET LES EVOLUTIONS DU METIER

présentiel  
OU  
visio



Le métier de Facilitateur de Projets et Parcours de Vie (connu aussi sous l'acronyme APPV) existe depuis 2016. Une certification accompagne son déploiement à l'échelle nationale, offrant à chaque professionnel l'opportunité de s'approprier les fondamentaux de cette posture spécifique. Néanmoins, la formation continue demeure un levier essentiel pour consolider les compétences, s'adapter aux évolutions du métier et poursuivre une dynamique de développement professionnel. Dans cette perspective, un module d'approfondissement est proposé aux facilitateurs déjà formés. Ce module met l'accent sur l'application concrète de la méthodologie de projet en lien direct avec les réalités du terrain. Résolument axée sur la pratique, cette formation vise à répondre aux situations vécues par les professionnels et constitue également un espace de réflexion collective pour identifier les nouveaux dilemmes du métier, près de dix ans après sa création.

<b>PUBLIC*</b> <p>Professionnels formés au métier de facilitateur et en poste</p>	<b>DURÉE</b> <p>14.00 heures (2.00 jours)</p>	<b>PRIX</b> <p>Tarif groupe : sur devis Tarif individuel : 500 €</p>	<b>INTERVENANT</b> <p>Responsable de Dispositif d'Assistance au Projet de Vie (DAPV) et/ou ayant une expertise en méthodologie de projet, formateur pour le CC158</p>
---	---	--	---

\*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

## A Distance

6 octobre 2026 matin - 8 octobre 2026 après-midi -  
13 octobre 2026 matin - 15 octobre 2026 matin

## A Bordeaux

1er et 2 avril 2026

## PREREQUIS

- Avoir suivi une formation d'APPV-FPPV
- Occuper un emploi de facilitateur

### TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- Etudes de cas : démarche active et participative
- Echanges de pratiques
- Partage d'outils

### MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation des acquis pendant la formation, via un questionnaire
- Evaluation de la satisfaction « à chaud », lors de la clôture de la formation, via un questionnaire

## OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

voir page suivante





## OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Situer son métier d'APPV-faciliteur dans un environnement politique, législatif et sociétal en mouvement**

- Contexte politique et législatif : actualités, rapport de l'IGAS.
- Déploiement national du métier d'APPV-faciliteur

- **Utiliser la méthode projet pour soutenir la personne dans l'élaboration de son projet de vie**

- Définition du projet de vie
- Finalité d'un projet de vie
- Phases et étapes de la méthodologie de projet : conception, planification, mise en œuvre et bilan
- Enjeux et outils de la phase de conception

- **Modéliser les éléments permettant à la personne de conduire son projet de vie**

- Éléments clés d'un projet de vie.
- Outils et posture pour soutenir la personne dans l'appropriation et la communication de son projet
- Méthodes et outils pour soutenir la personne dans la conduite de son projet de vie
- Co-construction des objectifs du projet

- **Repérer les dilemmes du métier**

- Traitement des inactifs, les relances
- RGPD
- Evènements indésirables
- Revue de situation
- Les pas de côté/les zones grises...



Le Facilitateur de Projets et Parcours de Vie est un professionnel dont la mission est de soutenir les personnes en situation de handicap et/ou leurs proches aidants dans l'élaboration, la formulation et la formalisation de leur projet de vie. Son rôle est de veiller à ce que la personne puisse faire des choix éclairés, accéder à ses droits, et construire un parcours de vie cohérent avec ses aspirations. **Cette formation est inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et reconnue niveau 6.**

PUBLIC\*



Titulaires d'un niveau Bac +2 et/ou d'une expérience professionnelle en tant que salarié ou bénévole dans les champs sanitaire, social et médico-social, éducatif.

DURÉE



151 heures d'enseignement + 70 heures de stage

PRIX



Tarif individuel : 4078€

INTERVENANTS



Des professionnels de terrain et des universitaires

\*Pour les personnes en situation de handicap : nous contacter pour adapter la formation

**le cnam**  
Nouvelle-Aquitaine

Cette formation est proposée dans le cadre d'un partenariat avec le CNAM Nouvelle Aquitaine :  
<https://www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr/page-site,certificat-de-competences-appv,158>

## LE CERTIFICAT DE COMPÉTENCES REPOSE SUR 6 BLOCS DE COMPÉTENCES :

- Accompagner la maîtrise d'ouvrage du projet de vie
- Coconcevoir avec le bénéficiaire son projet de vie
- Positionner le bénéficiaire comme pilote de son projet
- Assurer le suivi et l'évaluation du projet pour d'éventuels ajustements
- Développer ses propres compétences professionnelles en APPV
- Communiquer et promouvoir les actions d'accompagnement

## LES ACTIVITÉS DU FPPV :

- Soutien à la formulation et la mise en œuvre du projet de vie : appui à la demande, méthodologie de projet, identification du rôle de chacun des acteurs, expression des besoins et des attentes.
- Mobilisation des ressources et des acteurs du territoire : identification des structures du secteur spécialisé et du droit commun (écoles, santé, logement, loisirs, etc), système équitable de coopération.
- Accompagnement à l'exercice des droits : aide à la compréhension des dispositifs existants.
- Suivi et ajustement du projet : soutien à l'évaluation continue du projet
- Veille stratégique et développement des partenariats: identification des évolutions législatives et constitution d'un réseau de professionnel.



# FORMATIONS SUR MESURE

*Parce que vous avez des objectifs qui vous sont propres, des attentes spécifiques en lien avec vos projets, nous construisons aussi nos formations sur mesure, sur la base de l'analyse de vos besoins.*

*Nous pouvons aussi personnaliser et aménager des parcours de formation à la demande.*

# MEMO



**06 21 25 32 36**

**ateliertransformation@t21aquitaine.fr**

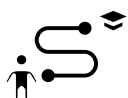
Nous intervenons en intra, en inter,  
en construisant sur mesure la formation pour le client, à partir de l'analyse  
de ses besoins.

[LIEN VERS LE SITE](#)

## NOUS RETROUVER



70 Avenue des Pyrénées  
33140 Villenave d'Ornon



accès

## NOUS SUIVRE



*t21* **triso** *mie*  
NOUVELLE  
AQUITAINE



**Qualiopi**  
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**



# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## Désignation

L'Atelier Transformation désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 70, avenue des Pyrénées 33140 VILLENAVE D'ORNON.

L'Atelier Transformation met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, seul ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de l'Atelier Transformation
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

## Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'Atelier Transformation pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'Atelier Transformation implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

L'Atelier Transformation effectue la ou les prestations commandées, soit avec ses moyens propres soit avec le concours d'autres organismes avec lesquels il aura passé des contrats de co-traitance ou de sous-traitance. Les éventuels sous-traitants n'auront pas à être agréés expressément par le cocontractant mais devront se soumettre aux mêmes engagements que ceux formulés dans le présent document et ce, sous l'entière et seule responsabilité de l'Atelier Transformation.

## Devis et attestation

Pour chaque formation, l'Atelier Transformation s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'Atelier Transformation un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre l'Atelier Transformation, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

## Sanction de la formation

Les attestations ne pourront être transmises qu'après l'accomplissement de la formation. En tout état de cause, l'Atelier Transformation n'est tenu qu'à une obligation de moyens et pas de résultat.

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## **Prix et modalités de paiement**

Les prix des formations sont indiqués en euros TTC. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le prix de chaque formation intègre les frais liés à la réalisation de ladite formation, tels que mentionnés dans la proposition faite au client par l'Atelier Transformation. Tout engagement de frais supplémentaires sera soumis à l'accord préalable et écrit du client, et facturé en sus.

Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

## **Prise en charge**

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où l'Atelier Transformation ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

## **Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation**

- Report ou annulation du fait de l'Atelier Transformation

Si l'effectif prévu n'est pas suffisant au regard des conditions pédagogiques et de ce qui est prévu dans chaque fiche produit ou proposition commerciale, l'Atelier Transformation se réserve le droit d'annuler la session ou de reporter certaines sessions. L'Atelier Transformation prévient alors les participants immédiatement et par écrit le client, au plus tard 15 jours ouvrés avant le début de l'action, et lui ouvre le choix entre le remboursement (si des sommes ont été versées)

ou le report de la prestation ou de l'inscription à une date ultérieure la plus proche possible sans pouvoir prétendre à toute autre indemnisation de ce chef.

Si aucune date n'est possible ou ne convient, l'Atelier Transformation s'engage à rembourser le participant ou son financeur ; dans ce cas, un virement sera opéré dans un délai maximum de 30 jours ouvrés sur envoi de la demande de rétractation accompagnée d'un RIB.

- Interruption ou annulation de la formation du fait du client ou du bénéficiaire

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse : ateliertransformation@t21aquitaine.fr. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## **Cas de force majeure**

Aucune des parties au contrat ne pourra être tenue pour responsable de son retard ou de sa défaillance à exécuter l'une des obligations à sa charge au titre du contrat si cela résulte d'un cas de force majeure. Lorsque, par la suite de cas de force majeure, l'Atelier Transformation est dans l'impossibilité de poursuivre la prestation, le contrat ou la convention conclue avec le client est résilié de plein droit sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité. Le client est toutefois tenu au paiement prorata temporis des prestations réalisées par l'Atelier Transformation. Si par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

## **Programme des formations**

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

## **Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'Atelier Transformation. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

## **Informatique et libertés**

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à l'Atelier Transformation sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. Le client peut exercer ce droit en écrivant à l'adresse : [ateliertransformation@t21aquitaine.fr](mailto:ateliertransformation@t21aquitaine.fr)

L'Atelier Transformation s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

## **Loi applicable et attribution de compétence**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'Atelier Transformation et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Bordeaux.



*trisomie*  
NOUVELLE  
AQUITAINE

Site Association Trisomie 21 Nouvelle Aquitaine

